



FORMATION DES ACTEURS SST

Formation initiale

2 jours (14 heures)

PUBLIC

- Tout public. Et plus particulièrement les salariés désignés par le chef d'entreprise pour porter les gestes de premiers secours

PRÉREQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis

EFFECTIF

- De 4 à 10 participants

INTERVENANTS

- Formateurs ou Formateurs de formateurs SST certifiés par l'INRS et rattachés à l'habilitation de DCK Conseil & Formation

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et travaux en sous-groupes
- Mises en situation en adéquation avec les risques liés à l'entreprise
- Formation pratique et opérationnelle

LIVRABLES

- Aide-mémoire du SST (INRS ED 4085)

NOS TARIFS

- | | |
|--------------------|----------------|
| ▪ Interentreprises | 230,00 € |
| ▪ Intra-entreprise | Nous consulter |

OBJECTIFS

- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et en matière de prévention de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et de ses procédures.

COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

MODE D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Une grille de certification est spécialement dédiée aux épreuves certificatives. Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS dans le référentiel de certification des acteurs SST.
- Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et validé la totalité des domaines de compétences du dispositif peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur SST.

VALIDATION

- Certificat Acteur SST délivré par l'INRS.
- Une attestation de fin de formation validant les acquis des participants est délivrée par le dispensateur de la formation.

VALIDITÉ DE LA FORMATION

- Recyclage obligatoire (MAC) tous les 2 ans (24 mois).



FORMATION DES ACTEURS SST

Formation initiale

2 jours (14 heures)

PROGRAMME

SAVOIR, C'EST PRÉVENIR

- Les risques professionnels, de quoi parle-t-on ?
- Les conséquences liées aux risques professionnels
- La prévention des risques et ses enjeux
- Comment prévenir les risques dans son entreprise ?
- SST, votre rôle face aux risques : acteur de la prévention
- SST, le cadre de votre intervention dans et hors de l'entreprise

INTERVENIR LORS D'UN ACCIDENT : LA CAT

- Le Plan d'Intervention du SST (PI SST)

PROTÉGER AVANT TOUT

- L'alerte aux populations
- Réaliser une protection adaptée

EXAMINER LA/LES VICTIME(S)

- Comment déceler une urgence vitale ?
- Quelle priorité face à plusieurs signes d'urgence vitale ?

FAIRE ALERTER OU ALERTER

- L'importance de l'alerte
- Le message d'alerte
- Alerter ou faire alerter selon l'organisation des secours de l'entreprise

SECOURIR LA/LES VICTIME(S) DE MANIÈRE APPROPRIÉE

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe totalement
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlure(s)
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Pour les modalités et délais d'accès à cette formation, contactez-nous :



Standard : 02 62 02 67 20

Réunion : dck.contact@gmail.com

Web : <https://www.dck-formation.re>



DCK Conseil et Formation

Siège social : 10, lotissement
Canabady 1 - 97410 Saint-Pierre
Siret : 533 569 745 00052



■ Du lundi au jeudi
De 08h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

■ Le vendredi
De 08h00 à 12h00 et 13h30 à 15h30

Formation en intra-entreprise

Du « sur-mesure », la garantie d'un contenu personnalisé

Les **dates** et **lieux** de formation sont définis ensemble pour s'adapter à votre organisation de travail.

Le **programme** peut être **adapté** à votre contexte et modifié en fonction de vos attentes.

Cette formation peut être réalisée **dans vos locaux** ou en dehors si vous ne disposez pas de salle adaptée.

Formation en interentreprises

Un calendrier des formations mis à disposition de votre personnel

Vous pouvez **planifier** la formation voulue à partir d'un calendrier existant qui vous propose plusieurs dates.

Selon la **disponibilité** de vos collaborateurs.

Un mode de formation qui facilite le **partage d'expérience** entre les stagiaires issus de plusieurs entreprises et secteurs d'activité.

Suivi et appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées par les stagiaires et l'intervenant par demi-journée
- Évaluation formative ou certificative en fin de formation
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation
- Remise du questionnaire de satisfaction à chaud

Organisation

Modalité

- Formation en présentiel
- Formation en E-learning

Rythme

- En continu
- En discontinu

Horaires

À définir ensemble

Contactez votre référente : Patricia De Coninck au 0693 90 16 04

Cette formation est accessible :





FORMATION DES ACTEURS SST

Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)

1 jour (7 heures)

PUBLIC

- Acteurs SST certifiés

PRÉREQUIS

- Être certifié Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

EFFECTIF

- De 4 à 10 participants

INTERVENANTS

- Formateurs ou Formateurs de formateurs SST certifiés par l'INRS et rattachés à l'habilitation de DCK Conseil & Formation

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et travaux en sous-groupes
- Mises en situation en adéquation avec les risques liés à l'entreprise
- Formation pratique et opérationnelle

LIVRABLES

- Aide-mémoire du SST (INRS ED 4085)

NOS TARIFS

- | | |
|--------------------|----------------|
| ▪ Interentreprises | 120,00 € |
| ▪ Intra-entreprise | Nous consulter |

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Mettre à jour les compétences de l'Acteur SST afin qu'il continue à savoir exercer les gestes de premier secours et contribuer à la politique de prévention menée par son entreprise ou établissement.

COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

MODE D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Une grille de certification est spécialement dédiée aux épreuves certificatives. Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS dans le référentiel de certification des acteurs SST.
- Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et validé la totalité des domaines de compétences du dispositif peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur SST.

VALIDATION

- Certificat Acteur SST délivré par l'INRS.
- Une attestation de fin de formation validant les acquis des participants est délivrée par le dispensateur de la formation.

VALIDITÉ DE LA FORMATION

- Recyclage obligatoire (MAC) tous les 2 ans (24 mois).



FORMATION DES ACTEURS SST

Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)

1 jour (7 heures)

PROGRAMME

MISES À JOUR ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- La prévention des risques et ses enjeux
- Comment prévenir les risques dans son entreprise ?
- SST, votre rôle face aux risques : acteur de la prévention
- SST, le cadre de votre intervention dans et hors de l'entreprise
- Le Plan d'Intervention du SST (PI SST)

MISES À JOUR ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SUR LES GESTES DE SECOURS

- Protéger avant tout
L'alerte aux populations
Réaliser une protection adaptée
- Examiner la/les victime(s)
Comment déceler une urgence vitale ?
Quelle priorité face à plusieurs signes d'urgence vitale ?
- Faire alerter ou alerter
L'importance de l'alerte
Le message d'alerte
Alerter ou faire alerter selon l'organisation des secours de l'entreprise
- Secourir la/les victime(s) de manière appropriée
La victime saigne abondamment
La victime s'étouffe totalement
La victime se plaint de malaise
La victime se plaint de brûlure(s)
La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
La victime ne répond pas mais elle respire
La victime ne répond pas et ne respire pas

Pour les modalités et délais d'accès à cette formation, contactez-nous :



Standard : 02 62 02 67 20

Réunion : dck.contact@gmail.com
 Web : <https://www.dck-formation.re>



DCK Conseil et Formation
 Siège social : 10, lotissement
 Canabady 1 - 97410 Saint-Pierre
 Siret : 533 569 745 00052



- Du lundi au jeudi De 08h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30
- Le vendredi De 08h00 à 12h00 et 13h30 à 15h30

Formation en intra-entreprise

Du « sur-mesure », la garantie d'un contenu personnalisé

Les **dates** et **lieux** de formation sont définis ensemble pour s'adapter à votre organisation de travail.

Le **programme** peut être **adapté** à votre contexte et modifié en fonction de vos attentes.

Cette formation peut être réalisée **dans vos locaux** ou en dehors si vous ne disposez pas de salle adaptée.

Formation en interentreprises

Un calendrier des formations mis à disposition de votre personnel

Vous pouvez **planifier** la formation voulue à partir d'un calendrier existant qui vous propose plusieurs dates.

Selon la **disponibilité** de vos collaborateurs.

Un mode de formation qui facilite le **partage d'expérience** entre les stagiaires issus de plusieurs entreprises et secteurs d'activité.

Suivi et appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées par les stagiaires et l'intervenant par demi-journée
- Évaluation formative ou certificative en fin de formation
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation
- Remise du questionnaire de satisfaction à chaud

Organisation

Modalité	<input checked="" type="checkbox"/> Formation en présentiel
	<input type="checkbox"/> Formation en E-learning
Rythme	<input checked="" type="checkbox"/> En continu
	<input type="checkbox"/> En discontinu
Horaires	À définir ensemble

Contactez votre référente : Patricia De Coninck au 0693 90 16 04

Cette formation est accessible :

